

MINISTERE DE LA SANTE

.....
CABINET

BURKINA FASO
Unité-Progress-Justice

087
Arrêté N°2017...../MS/CAB
Portant nomination de Chef de service de Suivi
et d'évaluation du Projet de construction de CSPS-CM

LE MINISTRE DE LA SANTE



- Vu la Constitution ;
- Vu le Décret n° 2016-001/PRES du 06 janvier 2016 portant nomination du Premier Ministre ;
- Vu le décret n°2017-0075/PRES- /PM du 20 février 2017 portant remaniement du gouvernement ;
- Vu le décret n°2016-753/PRES/PM/MS du 16 août 2016 portant organisation du Ministère de la santé ;
- Vu l'arrêté n°2015-680/MS du 15 juin 2015 portant création du comité de pilotage du projet de construction et d'équipement de centres de santé et de promotion sociale et de centres médicaux.

Sur proposition du Coordonnateur du Projet de construction de CSPS-CM.

ARRETE

Article 1 : Monsieur NASSA Rasmané, Matricule 49 446 D, Administrateur des hôpitaux et des services de santé est nommé Chef de service de Suivi et d'évaluation du Projet de construction de CSPS-CM.

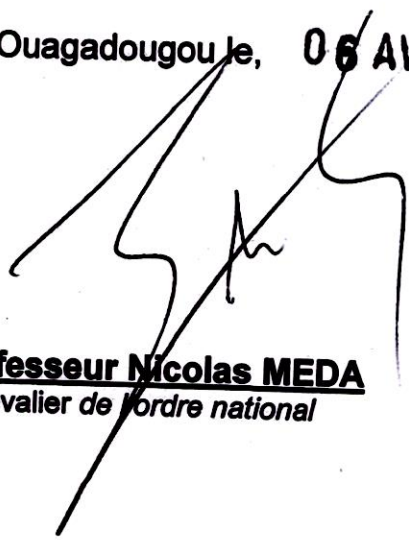
Article 2 : Le Secrétaire général et le Coordonnateur du Projet de construction de CSPS-CM sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'application des dispositions du présent arrêté.

Article 3 : Le présent arrêté prend effet pour compter de la date de prise de service de l'intéressé en sa qualité susnommée, sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations :

- CAB//MS
- SG/MS
- Toutes Directions centrales/MS
- Toutes DRS
- Tous services rattachés/MS
- DCMEF
- PTF concernés
- Intéressé
- Journal Officiel
- Archives/Chrono

Ouagadougou le, 06 AVR. 2017


Professeur Nicolas MEDA
Chevalier de l'ordre national